

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 19 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi dix-neuf janvier à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du douze janvier, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.

Etaient Présents :

Monsieur Gérard PLATEL, Monsieur Benoît CHARPENTIER, Madame Geneviève PEROD, Monsieur Pascal BOGDANSKI, Madame Claudine LEPARE, Madame Delphine PORET, Monsieur Romain COSTEY, Monsieur Jean-Marie AUBRY, Madame Isabelle LORIETTE, Monsieur Alexis LEBRETON, Monsieur Arnaud DUVAL

Etaient absents excusés :

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Romain COSTEY

1°) – Virement de crédit – FNGIR 2020 - (délibération n°2021/01)

Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal de sa décision prise par délégation en date du 31 décembre 2020 d'effectuer un virement de crédit du compte 022 (dépenses imprévues) au compte 739221 FNGIR (le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) de 1.00€ afin d'équilibrer le budget.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

A accepté cette décision prise par délégation par Monsieur le Maire

2°) – Convention d'entretien des espaces verts de la commune pour l'année 2021 - (délibération n°2021/02)

Vu les travaux d'entretien des espaces verts de la commune de SELLES effectués par Monsieur Daniel FLEURIAL, 78, Route de la Mare aux Bœufs à SELLES (27500), immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Bernay sous le numéro 838 533 867 (Siret n° 838 533 867 00019) et suite à l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A chargé Monsieur le Maire d'établir une convention entre la commune de SELLES et Monsieur Daniel FLEURIAL pour l'année 2021 avec des taux horaires en accord avec celui-ci à savoir :

- Travaux manuels 19 euros,
- Travaux mécanisés 27 euros

3°) – Elagage 2021 sur le territoire de la commune- (délibération n°2021/03)

Considérant la nécessité de faire élaguer certaines haies sur le territoire de la commune,

Sur la demande de certains propriétaires de Selles préférant payer un service d'élagage plutôt que d'élaguer eux-mêmes les haies bordant leurs terrains,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité

a décidé d'accepter le prix de l'entreprise VERGER à LE BREVEDENT identique à celui de l'année précédente :

- **0.36^e TTC** (soit 0.30^e HT) le mètre linéaire d'élagage de haies au lamier avec fléaux et broyage des branches à l'épareuse.

4°) – Loyer logement communal - (délibération n°2021/04)

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal que les locataires Monsieur David BONNETEE et Mademoiselle Sabine DELAUNEY du logement communal sont de jeunes employés saisonniers. La situation étant ce qu'elle est en ce moment, ceux-ci n'ont pas de contrats depuis un an.

Ils occupent ce logement depuis le 1^{er} novembre 2018 pour un loyer de base de 350,00^e mensuel, ce loyer est révisable chaque année selon l'évolution de l'indice du 2^{ème} trimestre du coût de la construction.

Monsieur le maire a proposé au Conseil Municipal compte-tenu de la situation actuelle d'effectuer la gratuité d'un mois de loyer pour cette année 2021.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

A décidé d'accepter la proposition de gratuité d'un mois de loyer révisé à ce jour soit la somme de **361.12e**

5°) – Schéma de défense incendie – 1^{ère} phase - (délibération n°2021/05)

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal que suite à la réunion en date du 20 octobre 2020 et selon leur décision, qu'une demande de subvention DETR ainsi qu'une demande de subvention au Conseil Départemental devraient être déposées courant février 2021.

Afin de compléter ces demandes de subventions le Conseil Municipal doit approuver le projet ainsi que le montant des travaux et le plan de financement.

Monsieur le Maire a informé que le montant total des travaux de fourniture et pose de : 5 réserves à incendie enterrées de 30 m3, d'une réserve à incendie enterrée de 60 m3 ainsi que 2 bornes incendie s'élève à la somme de **95 551.77^e HT** suivant détail ci-après :

- | | |
|--|----------------------------|
| - 5 réserves à incendie enterrées de 30 m3 | 69 644.15 ^e HT, |
| - 1 réserve à incendie enterrée de 60 m3 | 21 183.36 ^e HT, |
| - 2 bornes incendie | 4 724.26 ^e HT. |

Le plan de financement concernant le coût total de cette opération de 1^{ère} phase se décompose comme suit :

- DETR	30 %		HT	28 665.53 ^e
- Conseil Départemental	30 %		HT	28 665.53 ^e
- Fonds propres de la commune	40 %		HT	<u>38 220.71^e</u>
Soit				HT 95 551.77^e

C'est pourquoi, le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

A approuvé ce projet de 1^{ère} phase du schéma de défense incendie ainsi que le coût total de cette opération qui consiste à la mise en place de 5 réserves à incendie enterrées de 30 m³, d'une réserve à incendie enterrée de 60 m³ ainsi que de 2 bornes incendie, localisées suivant le plan présenté par Monsieur le Maire et a accepté le plan de financement.

6°) – Point sur le budget pour l'année 2020

Monsieur le Maire a fait un point sur les dépenses et recettes de fonctionnement de la commune de l'année 2020 en donnant des explications sur certains chiffres.

7°) – Orientations budgétaires pour l'année 2021

- Travaux du SIEGE : route de Tourville, effacement des réseaux (travaux déjà financés dans les investissements de l'année 2020 et reportés dans les restes à réaliser,
- Travaux du SIEGE : la Giroterie/les Beaudoins, modification de la ligne,
- Travaux défense incendie (1^{ère} phase),
- Restauration du lavoir « Barbottes » (sous réserve de l'obtention des subventions,
- Abri bus arrêt « Calvaire »,
- Acquisition terrain Consorts EUDE.

8°) – Bulletin : présentation de la couverture

Monsieur le Maire a présenté la couverture du bulletin municipal et l'ensemble de l'équipe a souhaité que les 3 photos rajoutées sur la couverture soient enlevées. Celui-ci est en cours d'élaboration et sera terminé et distribué fin du mois.

10°) – Divers

- Terrain des Consorts EUDE

Nous sommes dans l'attente de la validation du permis d'aménagé, acquisition du terrain courant avril – mai.

- Travaux du SIEGE : route de Tourville

La programmation des travaux est prévue courant avril.

- Travaux du SIEGE : la Giroterie/les Beaudoins

Le coût des travaux s'élève à la somme de 875.00€ HT pouvant être pris en charge par ENEDIS dans le cadre de l'article 10.

- Etude avant-projet de l'école

En attente de la présentation de l'architecte Monsieur NORCIA.

- Ruissellement

Monsieur le Maire a informé les priorités à résoudre concernant les problèmes de ruissellement sur la commune à savoir : la campagne du Mont Houel et du Petit Hamel au lavoir du Mont Houel.

- Pré communal – route du Manoir

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal d'une demande de location du pré communal pour des moutons.

Monsieur DUVAL a proposé que l'on prenne contact avec le Haras pour savoir si les nouveaux propriétaires étaient intéressés.

- C.C.A.S.

Réunion avec les nouveaux membres du C.C.A.S prévue le 16 février 2021 à 18 heures.

- Commissions de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal des différentes réunions de commissions de travail prévues courant tout le mois de janvier.

- Informations diverses

Suite à l'intervention des établissements BIARD ROY concernant la cloche de l'église en panne et à la réception du devis : crémaillère changée coût des travaux 1 237.20^e TTC ;

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que depuis décembre la station de lavage de la cuisine de la cantine ne fonctionnait plus. Un devis a été demandé à l'entreprise TRUCHET qui proposait le remplacement de celle-ci pour un montant de 850.00^e HT.

Après démontage de la station par Monsieur le Maire, l'ensemble était entartré et suite au détartrage de la station, celle-ci fonctionne à nouveau.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mardi 23 février 2021.

Le Maire

Les Conseillers

The image shows a collection of handwritten signatures in black and blue ink. There are approximately ten distinct signatures, some of which are crossed out with a diagonal line. The signatures are arranged in a cluster, with some appearing more prominent than others. The ink is dark, and the handwriting is cursive and somewhat stylized.